



Envoyé en préfecture le 21/12/2022

Reçu en préfecture le 21/12/2022

Publié le

ID : 034-253403604-20221209-429B-DE



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°429/2022

OBJET : Budget Primitif 2023

Membres : 18

Présents votant : 8

Pouvoirs : 4

L'an deux mille vingt-deux, et le 9 décembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Sébastien VAISSADE, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC

POUVOIRS :

- Madame Marie-Pierre PONS, conseillère départementale du canton de CASTELNAU-LE-LEZ,
- Madame Véronique CALUEBA, conseillère départementale du canton de SETE,
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Marc CARAYON, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

La Présidente, suite au Débat d'Orientation Budgétaire de la séance du comité syndical du 19 octobre 2022, présente le budget primitif pour l'exercice 2023. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de 452 582,58 €, répartis comme suit :

Affichée le :

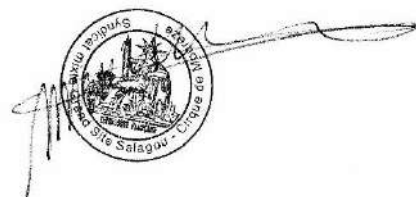
Fonctionnement				Investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011	149 298,77 €	74	452 582,58 €	20	400,00 €	10	120,00 €
012	300 147,46 €			21	2 456,35 €	040	2 736,35 €
65	150,00 €						
67	250,00 €						
042	2 736,35 €						
TOTAL	452 582,58 €		452 582,58 €		2 856,35 €		2 856,35 €

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés

EMET un avis favorable sur le budget présenté,
DECIDE d'adopter le budget 2023

Pour Extrait conforme
A Clermont l'Hérault
Le 9 décembre 2022

La Présidente



Marie PASSIEUX